

35

n° département

FLECHATEL

commune



PUNGERAIS (LA)

lieu-dit

adresse

0989

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR

denomination et titre de l'oeuvre

1/1000 2/31

Coordonnées. LAMBERT2

X = 29390

Y = 32890

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1960

section : A2

parcelle : 614

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967

par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: PARTIES AGRICOLES

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRES, SCHISTE, APPAREIL MIXTE, MOELLON SANS CHAÎNE EN PIERRE DE TAILLE, ENDUIT 2)COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, CRCLPE

ESCALIERS: ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER EN VIS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 1ERE MORTIE 17E SIECLE

I)- HISTORIQUE

- 1 - Edifice Antérieur . / .
- 2 - Contexte historique . / .
- 3 - Construction de l'édifice

Nous ne possédons aucun renseignement sur la construction et l'histoire du manoir de la Pungerais. Nous connaissons seulement l'existence de sieurs de la Pungerais grâce aux registres paroissiaux (1) :

A - Les Guillemot : 2 ème quart du XVI ème siècle.

Le premier sieur de la Pungeraie connu se nomme Michel Guillemot; il fait baptiser des enfants entre 1550 et 1560 (2).

Son fils Jacques est également sieur de la Pungeraie (3).

Enfin Michel Guillemot, dont nous ignorons les liens avec les précédents, est également sieur de la Pungeraie et fait baptiser un fils en 1572(4).

B - Les Chérel : XVII ème siècle.

Au XVII ème siècle, la Pungerais passe aux mains des Chérel, famille très nombreuse à Pléchâtel :

Jean Chérel, marié en 1633 et inhumé en 1670 est sieur de la Pungerais. Il a de nombreux enfants mais aucun d'eux n'hérite du titre (5).

Jean-Baptiste Chérel, fils de Thomas, sieur de Mainténiac, est sieur de la Pungerais et de Mainténiac; il vit de 1651 à 1698, a de nombreux enfants, mais aucun n'hérite du titre (6). Le dernier fils né après 1690 est simplement sieur de Mainténiac.

Julien Chérel, frère du précédent, est sieur de la Pungerais et fait baptiser des enfants de 1685 à 1702 (7).

Nous ne connaissons pas d'autres successeurs de la Pungerais.

-
- (1) - Anciens registres paroissiaux de Pléchâtel, publiés par PARIS-JALLOBERT (P.) Rennes, Plihon et Hervé, 1896 p.37
 - (2) - Anciens registres paroissiaux de Pléchâtel, publiés par PARIS-JALLOBERT -(P.) Rennes, Plihon et Hervé, 1896 p.17
 - (3) - (4) Registres paroissiaux p. 17
 - (5) - Registres paroissiaux p. 10 (6) - Registres paroissiaux p.9 -
 - (7) - Registres paroissiaux p. 10.

Ancien Manoir

II)- DESCRIPTION1 - SITUATION

Cf photos nos 1 et 2

Le manoir de la Pungerais est situé à 1 kilomètre au Sud-Sud-Ouest du bourg sur le versant Sud d'une petite vallée dont le ruisseau se jette dans la Vilaine distante de quelques centaines de mètres. Le château de Trélan n'est éloigné que de 0,500 kilomètre et la limite Nord du bois qui l'entoure est visible du manoir.

Au Nord-Ouest, la vue s'étend jusqu'au versant boisé Est de la vallée de la Vilaine.

Des prairies et quelques landes au Nord entourent immédiatement l'édifice.

L'accès se fait par un chemin qui dessert également le village de la Cassière (sortie Sud du bourg, sur la D.77).

L'édifice est situé au Nord Ouest d'une cour en pente légère fermée - à l'Ouest outre le manoir, par un appentis de construction récente dans lequel est ménagé un puits et par un four à voûte de brique, - au Sud, par un mur de pierre haut de deux mètres qui sépare la cour du jardin potager, - au Sud-Est et à l'Est par des bâtiments de construction récente servant de porcherie, - au Nord par une haie d'arbustes très clairsemée.

Le chemin d'accès est situé au Sud-Est; un chemin de terre qui conduit aux champs le prolonge au Sud-Ouest.

2 - MATERIAUX

Les murs du manoir sont construits en grès et schiste utilisés en appareil petit et irrégulier - faible proportion de mortier.

Des pièces de bois de renfort horizontales sont intégrées dans les murs soit dans les chaînes d'angle soit dans les entraxes ou indifféremment dans d'autres parties du mur.

Ces murs sont recouverts de crépi jaunâtre en mauvais état.

Ancien Manoir

Les murs de l'appentis sont des pans de bois couverts de crépi et remplissage de terre et de pierre.

Les matériaux les plus fréquemment utilisés dans les ouvertures contrastent avec la médiocrité des murs : pierres de taille de grès rose et blanc (en particulier pour les jambages), schiste ardoisier pour les linteaux et appuis.

Ouvertures de l'appentis en bois.

Toiture d'ardoise.

Intérieurement les murs sont crépis sauf dans la tourelle où la pierre reste apparente.

Les sols du rez-de-chaussée ont été refaits soit en parquet soit en ciment. Toutes les pièces de l'étage sont dallées de petits mallons posés sur de la terre battue. Dans le comble, le sol est soit en terre battue, soit en parquet refait récemment.

A l'étage, les allèges de fenêtres sont faites de dalles de schiste rectangulaires.

Escalier en bois.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE -

A - PARTI GENERAL

Le manoir de la Pungerais est un édifice de plan rectangulaire allongé du Nord au Sud, aspecté à l'Est, accosté à l'Ouest d'un appentis et d'une tourelle d'escalier demi hors-oeuvre en aisselle, et divisé intérieurement par deux murs de refend. La tourelle renferme un escalier à vis en bois.

Le corps principal est couvert d'un toit à deux versants et double croupe, et la tourelle d'un toit en poivrière. Le toit de l'appentis prolonge le versant Ouest du corps principal.

Ancien Manoir

L'emplacement de l'édifice sur un terrain en pente influe directement sur l'aspect de son volume extérieur (hauteur des murs différente au Nord et au Sud) et sur celui de la façade dont les ouvertures correspondent à l'étagement intérieur (pièces surélevées au Sud).

B - PLAN

Le plan de l'édifice d'aspect irrégulier est organisé autour d'une cellule de base aux éléments symétriques : les deux pièces d'habitation et la tourelle d'escalier. Le cellier au Nord est un élément secondaire et l'appentis au Nord-Ouest, un collage.

a) Les pièces d'habitation (au Sud et au Centre) de dimensions égales sont séparées par un mur de refend dans lequel une porte est pratiquée permettant ainsi la communication entre les deux. Deux marches compensent la différence de niveau.

Les autres ouvertures se disposent symétriquement par rapport au mur de refend : une porte d'entrée de part et d'autre en façade et une porte de communication avec la tourelle d'escalier de part et d'autre également. Celle du Sud est obturée. Les deux fenêtres de la façade sont de largeur différente et disposée asymétriquement par rapport aux portes, celle du centre étant plus rapprochée.

Ces deux pièces comportent une cheminée. Celle de la pièce centrale s'appuie contre le refend Nord, elle est axiale. Celle de la pièce Sud est adossée au mur latéral Sud, elle est désaxée à l'Ouest en raison de la fenêtre pratiquée dans cette face au deuxième niveau.

b) Le cellier Nord est subdivisé par une cloison transversale. Il communique avec l'extérieur et la pièce centrale. Deux fenêtres de largeur différente sont pratiquées dans le mur Nord.

c) L'appentis Ouest est un collage postérieur à la construction de l'édifice. Ses murs sont de faible épaisseur. Il s'ouvre au Nord par une large porte et une fenêtre et communique au Sud avec la tourelle d'escalier par un escalier de trois marches.

Ancien Manoir

A l'étage, la même disposition se retrouve - hormis l'appentis. Les fenêtres ont des allèges à ébrasement biais.

C - COUPE

Les deux murs de refend s'interrompent au niveau du sol du comble sauf le conduit de cheminée porté par le refend Nord qui le traverse.

Le comble de la partie Sud de l'édifice est simple, celui des parties médianes et Nord est à léger surcroît (0,80 mètre); cette différence correspond aux différences de niveaux du rez-de-chaussée et de l'étage.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURESA- FACE ANTERIEURE
Cf photo n° 3

Façade irrégulière; cette irrégularité est en partie due à la dénivellation du terrain qui entraîne des différences de niveau entre les ouvertures; elle est également due à la disposition des portes indépendamment des fenêtres qui, elles, sont réparties en trois travées.

Elle est entièrement recouverte d'un crépi détérioré dans sa partie inférieure.

La façade s'organise ainsi de gauche à droite :

- une travée à deux niveaux de fenêtres rectangulaires, de dimensions différentes :

* fenêtre du premier niveau :

encadrement mouluré en talon;

jambages de grès;

linteau de schiste saillant profilé en capucine;

appui de schiste saillant mouluré en bandeau au

dessus d'un talon;

protection : grille (cf sous-dossiers)

Ancien Manoir

* fenêtre du second niveau :

- jambages chanfreinés en grès;
- linteau saillant de schiste profilé en quart de rond et cavet entre deux filets;
- appui saillant de schiste profilé en bandeau plat puis biais.

Au milieu du deuxième entraxe, une longue pièce de bois est encastrée.

- une porte rectangulaire à jambages de grès et linteau de schiste violet, précédée de deux marches de schiste. Pièce de bois encastrée dans l'entraxe;
- une porte rectangulaire plus étroite à jambage de grès rose et linteau de schiste.

Ces deux portes correspondent à une distribution directe de deux pièces séparées par un mur de refend (entre ces deux portes);

- une travée médiane (décentrée vers la droite, le mur de refend n'étant pas au centre du bâtiment) à deux niveaux de fenêtres rectangulaires à linteau et appui en schiste bleu et jambages de grès. La fenêtre du premier niveau est protégée par une grille (Cf sous-dossier), une pièce de bois est encastrée au-dessus du linteau de celle-ci.

- une dernière travée de deux ouvertures; l'ouverture au premier niveau est actuellement une porte aménagée ou refaite récemment.

La fenêtre du deuxième niveau à jambages de grès rose et blanc, chanfreinés, possède un linteau et un appui de schiste bleu.

B - FACE LATÉRALE DROITE (Cf photo n° 7)

Mur crépi, percé irrégulièrement

- * au premier niveau à gauche d'une petite fenêtre carrée à linteau et appui en bois, protégée par une grille, et, d'une large fenêtre à encadrement très récent;

- * au deuxième niveau d'une fenêtre décentrée vers la droite, rectangulaire à encadrement de schiste violet (traces d'une grille disparue : deux noeuds encastrés de part et d'autre des jambages).

A droite de ce mur rectangulaire en accolé un mur en demi-pignon en mauvais état avec une reprise à mi-hauteur (toute la partie supérieure triangulaire est en retrait sur le reste; elle est faite de lattis et crépis - Cf. matériaux) Ce mur est ouvert au rez-de-chaussée à gauche, d'une large porte à encadrement de bois et à droite d'une fenêtre carrée de même type.

Ancien Manoir

C - FACE POSTERIEURE
(Cf photos nos 5 et 6)

Façade hétérogène, formée de trois éléments distincts, à gauche d'un mur en appentis adossé au mur postérieur du bâtiment proprement dit, au milieu d'une tour en hors oeuvre, circulaire, actuellement accolée (le pénétrant même) à cet appentis, et enfin à droite d'un mur postérieur du bâtiment.

L'appentis dans un état de délabrement assez avancé (cf cliché n° 5) est ouvert à droite d'une porte rectangulaire à encadrement de bois; le mur latéral droit de cet appentis est aveugle.

La tour, plus haute que le mur du bâtiment est ouverte de deux petites fenêtres rectangulaires à linteau et appui de schiste et jambages de grès rose; la fenêtre du premier niveau est dans l'axe de la tour, celle du deuxième niveau est décentrée vers la droite (suivant le sens de rotation de l'escalier).

Le mur du bâtiment , à droite, est aveugle; sous le crépi en mauvais état apparaissent à deux niveaux des pièces de bois, encastrées horizontalement.

D - FACE LATERALE GAUCHE
(Cf photo n° 4)

L'ensemble de cette face est en fait constitué par la face latérale de l'appentis postérieur, plus profond que la tour, par le "profil" de la tour, hors oeuvre et le mur latéral gauche du corps principal.

Celui-ci, de faible hauteur, en raison de la forte déclivité du terrain est ouvert par une fenêtre rectangulaire, avec un très faible entraxe supérieur à encadrement formé de gros blocs de schiste violet (traces de grilles : 4 noeuds scellés).

Au nu du mur et dans l'axe de celui-ci, la souche de cheminée passante interrompt la ligne du toit et prolonge visuellement le mur de la façade (toit à croupes).

5 - DISTRIBUTION INTERIEURE

(Cf photos nos 8,9,10)

Les quatre pièces Sud (rez-de-chaussée plus étage) sont des pièces d'habitation munies de cheminées adossées au mur latéral gauche et à la face Sud du mur de refend Nord.

L'escalier de la tourelle est à deux révolutions sans palier à l'étage. Il est éclairé par deux fenêtres à l'Ouest situées à mi-étage. Celle qui correspond au premier demi-étage est à ébrasement biais et allège, celle du deuxième demi-étage est à simple ébrasement biais.

6 - PARTIES HAUTES

(Cf photos nos 11)

A- TOITURE

La souche de cheminée Sud prolonge le mur latéral en interrompant les coyaux de la croupe du toit et s'élève jusqu'au niveau du toit. La souche de cheminée portée par le mur de refend est désaxée sur le versant Ouest.

La poivrière de la tourelle est très évasée, elle est reliée au versant Ouest par un petit comble à deux versants et jouées essentées d'ardoises. Noues d'ardoises.

B- CHARPENTE

Charpente à cinq fermes à entrails, entrails retroussés et poinçons moisants.

Les arbalétriers s'embranchent sur les entrails qui reposent directement sur les bahuts des murs goutterots.

L'étré sillonnement longitudinal est assuré par une sous-faitière et des goussets.

Assemblages par tenons et mortaises, chevillés. L'assemblage des pannes et des arbalétriers est à mi-bois.

Les chevrons et coyaux ont été remplacés récemment sur le versant Ouest la croupe Nord et dans le comble qui relie la tourelle au corps principal.

La charpente de la tourelle a été refaite à la suite d'un incendie.

Ancien Manoir

III)- NOTE DE SYNTHÈSE1 - CONCLUSIONS ARCHEOLOGIQUES

L'ancien manoir de la Pungerais est un édifice de petite importance dont la date de construction, si elle n'est pas connue précisément, peut se situer dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle *ou 1^{ère} moitié du XVII^{ème} siècle -*

Cette proposition de datation repose sur trois critères principaux :

- l'organisation de la façade où le souci de l'ordonnance régulière apparaît (les travées) mais sans rigueur dans la réalisation (disposition arythmique);

- la présence d'une tourelle d'escalier de plan circulaire en 3/4 hors oeuvre sur la façade postérieure;

- l'existence d'ouvertures sur les faces latérales.

Cette datation approximative établie à partir d'éléments architectoniques, coïncide avec l'apparition de sieurs de la Pingeraye à Pléchatel (Cf Titre 1).

B - PLACE DE L'EDIFICE DANS SON MILIEU

L'ancien manoir de la Pungerais est le seul exemple de ce type dans le canton de Bain mais probablement assez fréquent dans la région Sud des environs de Rennes. Ses masses sont équilibrées, harmonieuses et s'intègrent bien au paysage.

Mais il est très proche des autres constructions de cette importance par les matériaux utilisés :

- petit appareil irrégulier de grès et schiste (matériaux locaux),
- murs crépis (Cf La Cochetière en Crévin),
- encadrements d'ouvertures en grès,
- sols en petits mallons sur terrasse et poutres et solives,
- fenêtres protégées par des grilles (en place ou disparues).

Ancien Manoir

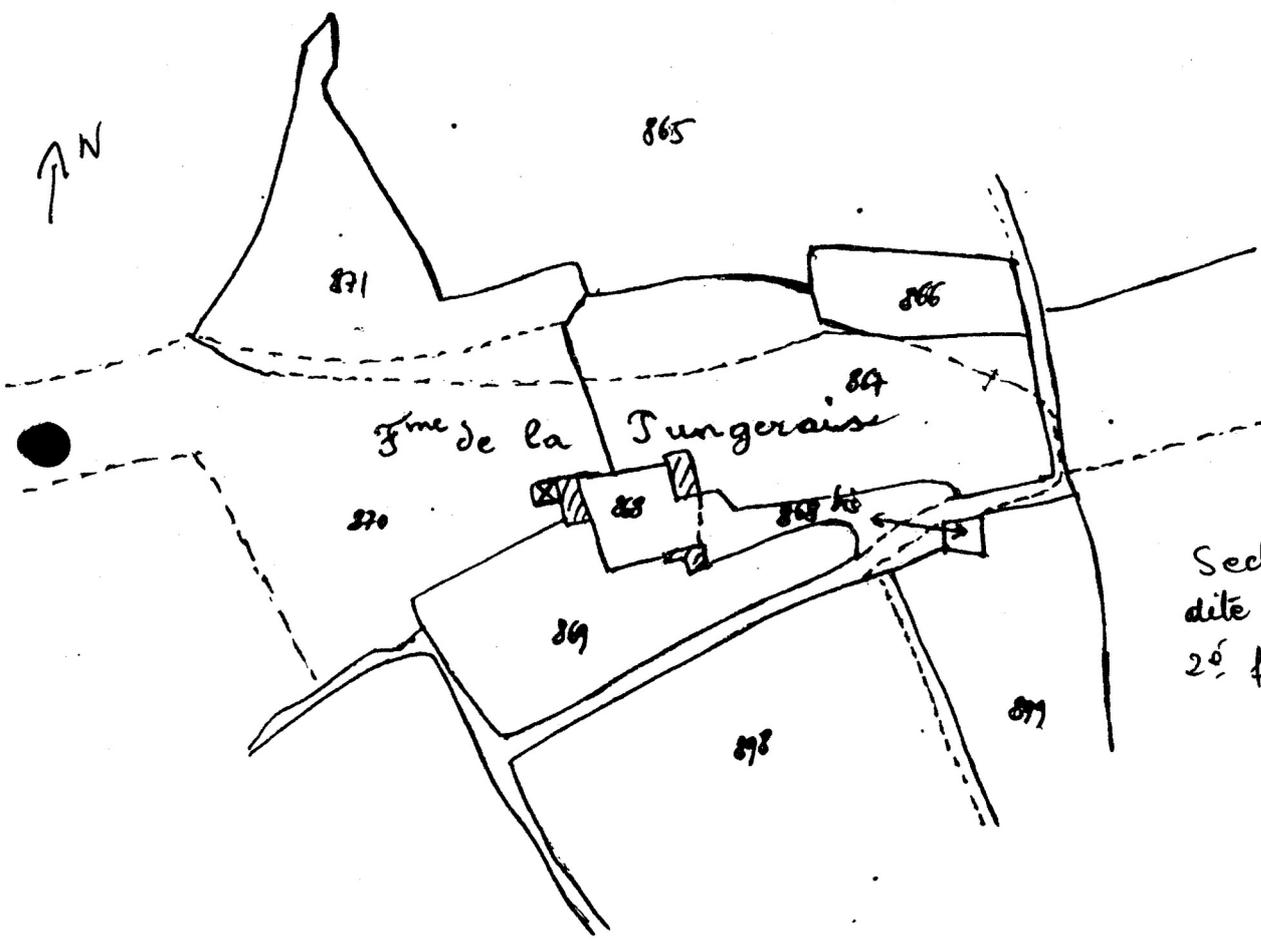
A cette similitude de matériaux s'ajoute une particularité de plan que l'on retrouve à l'ancien manoir de la Touche (en Pléchâtel) et celui de la Cochetière déjà cité : l'existence à une extrémité de l'édifice de pièces (rez-de-chaussée, étage) de surface réduite, sans cheminée (celle de la Touche est récente), peu ouvertes sur l'extérieur, et qui sont utilisées comme cellier ou laiterie. Ces pièces sont limitées par un mur de refend très proche du mur goutterot latéral ou du mur pignon.

L'ancien Manoir de la Pungerais se rattache donc de toute évidence à l'ensemble des édifices régionaux. Son homogénéité, si l'on excepte l'appentis, et son isolement actuel lui confèrent cet aspect général équilibré qui rachète la médiocrité de la construction.

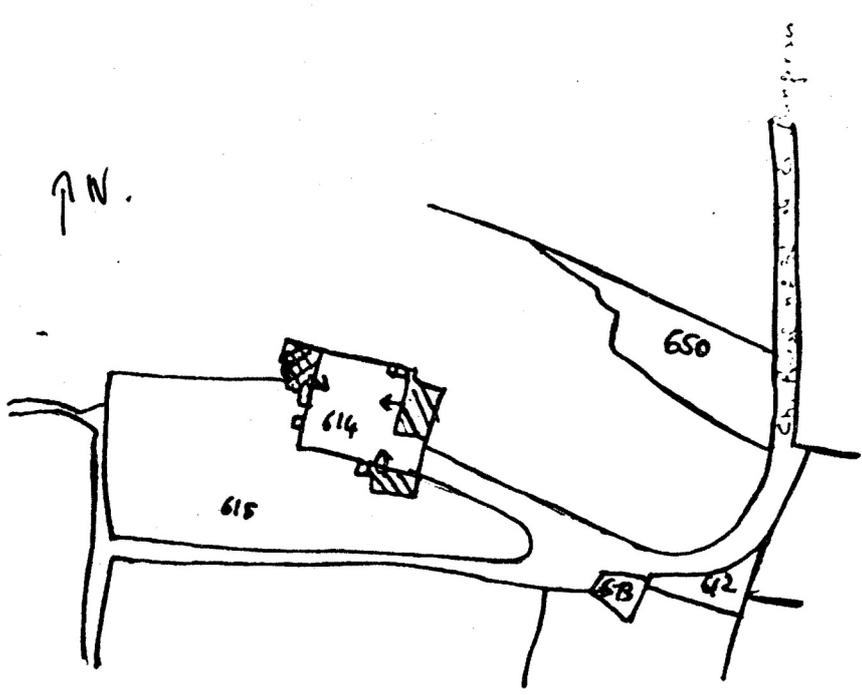
IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXES . / .

35. Plechâtel
La Pungerais.



Section A
dite du Bourg.
2^e feuille 1/2500
1838.



Section A, feuille 2.
1960 1/2500

Plan de situation :

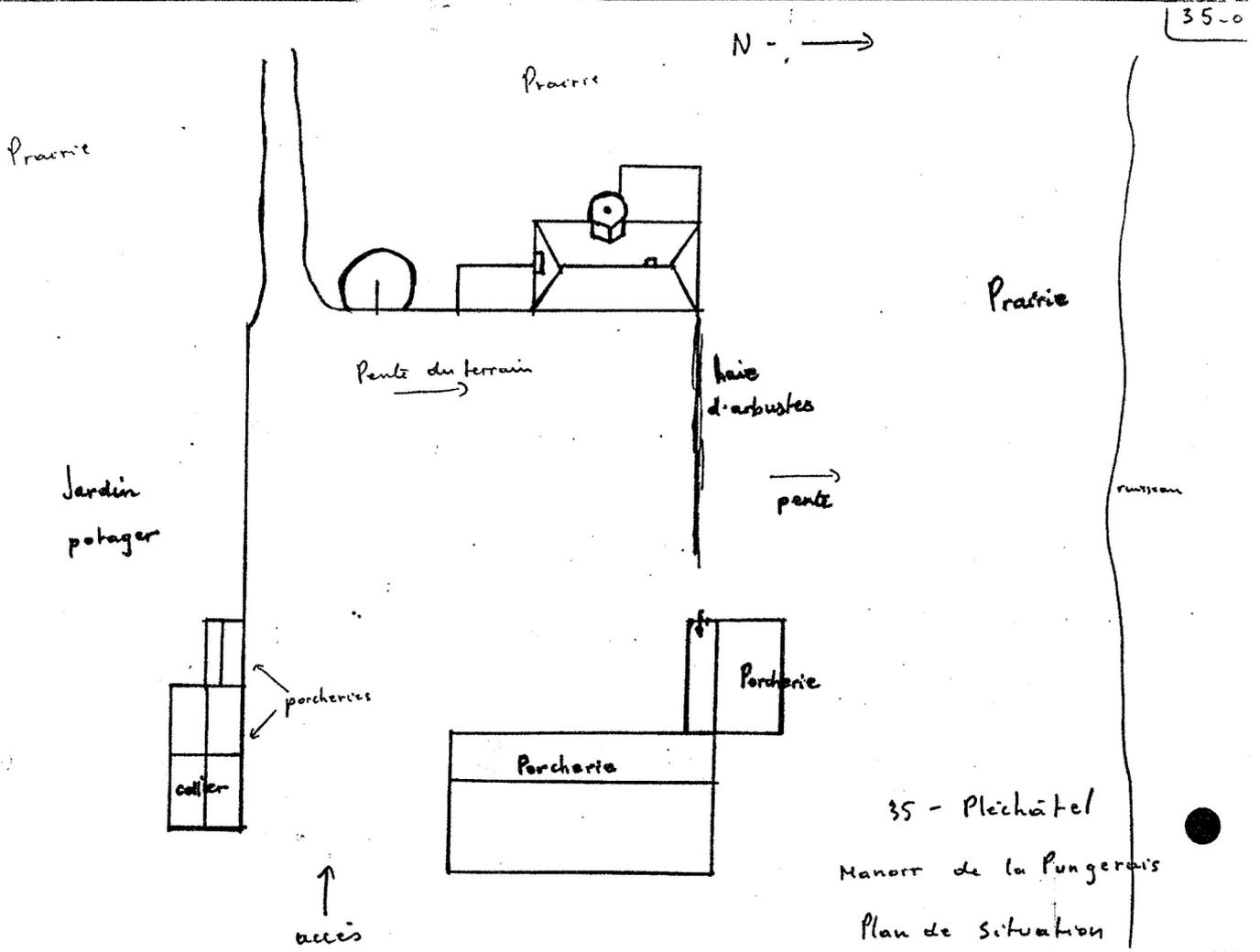


Table des figures :

P1.1 Plan
84 35 1252 P

FIG.1 Vue de situation prise du Sud
71 35 06 V

FIG.2 Vue prise du Sud-Est
71 35 07 V

FIG.3 Facade Est : vue generale
71 35 08 V

FIG.4 Elevation Sud
71 35 11 V

FIG.5 Elevation Ouest
71 35 10 V

FIG.6 Face Ouest : detail de
Fenetre grillee 71 35 12 V

FIG.7 Vue Nord-Est
71 35 09 V

FIG.8 Escalier : vue generale
71 35 13 V

FIG.9 Tour d'escalier : ebrasement
de fenetre 71 35 14 V

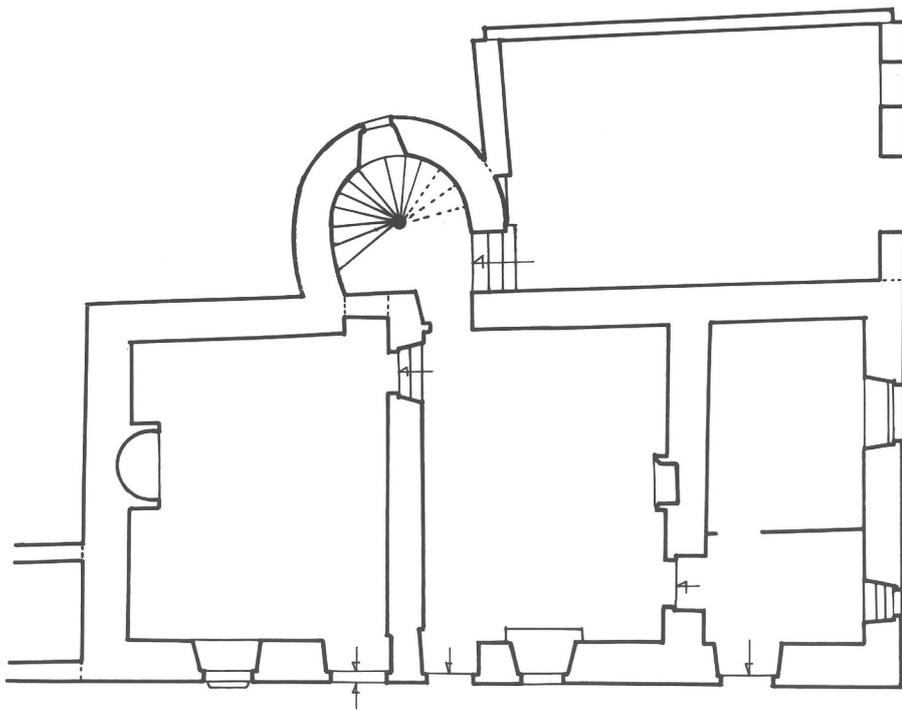
FIG.10 Etage : cheminee
71 35 15 V

FIG.11 Comble : vue Sud-Nord
71 35 16 V

35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDOIR

P1.1 Plan

C1. Inv. Artur 84 35 1252 P

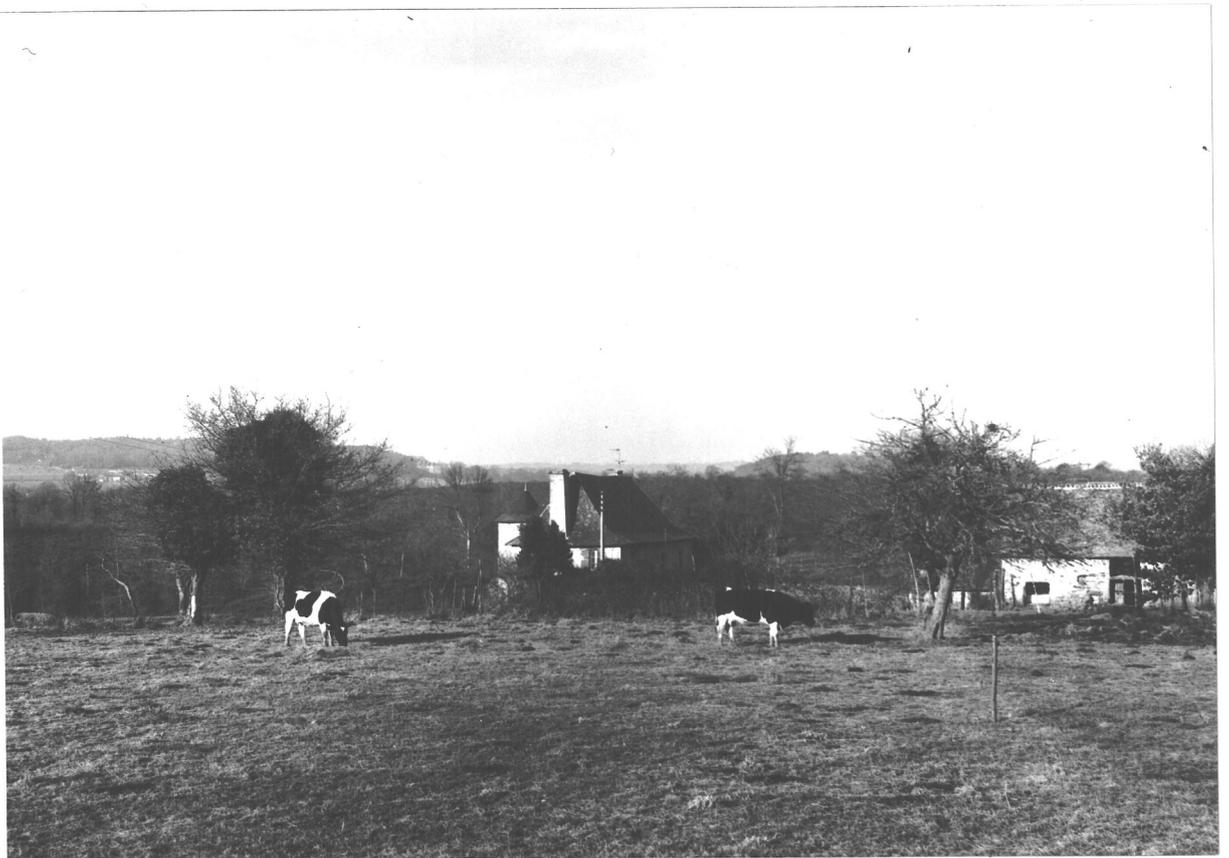


0 5 10 20M

35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDIR

FIG.1 Vue de situation prise du Sud

Cl. Inv. Dagorn 71 35 06 V



35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDOIR

FIG.2 Vue prise du Sud-Est

Cl. Inv. Dagorn 71 35 07 V



35 PLECHATTEL Pungerais (La)
MANDIR

FIG.3 Facade Est : vue generale

C1. Inv. Dagorn 71 35 08 V



35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDIR

FIG.4 Elevation Sud

C1. Inv. Dagorn 71 35 11 V



35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDOIR

FIG.5 Elevation Ouest

Cl. Inv. Dagorn 71 35 10 V



35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDOIR

FIG.6 Face Ouest : detail de
Fenetre grillee
Cl. Inv. Dagorn 71 35 12 V



35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDOIR

FIG. 7 Vue Nord-Est

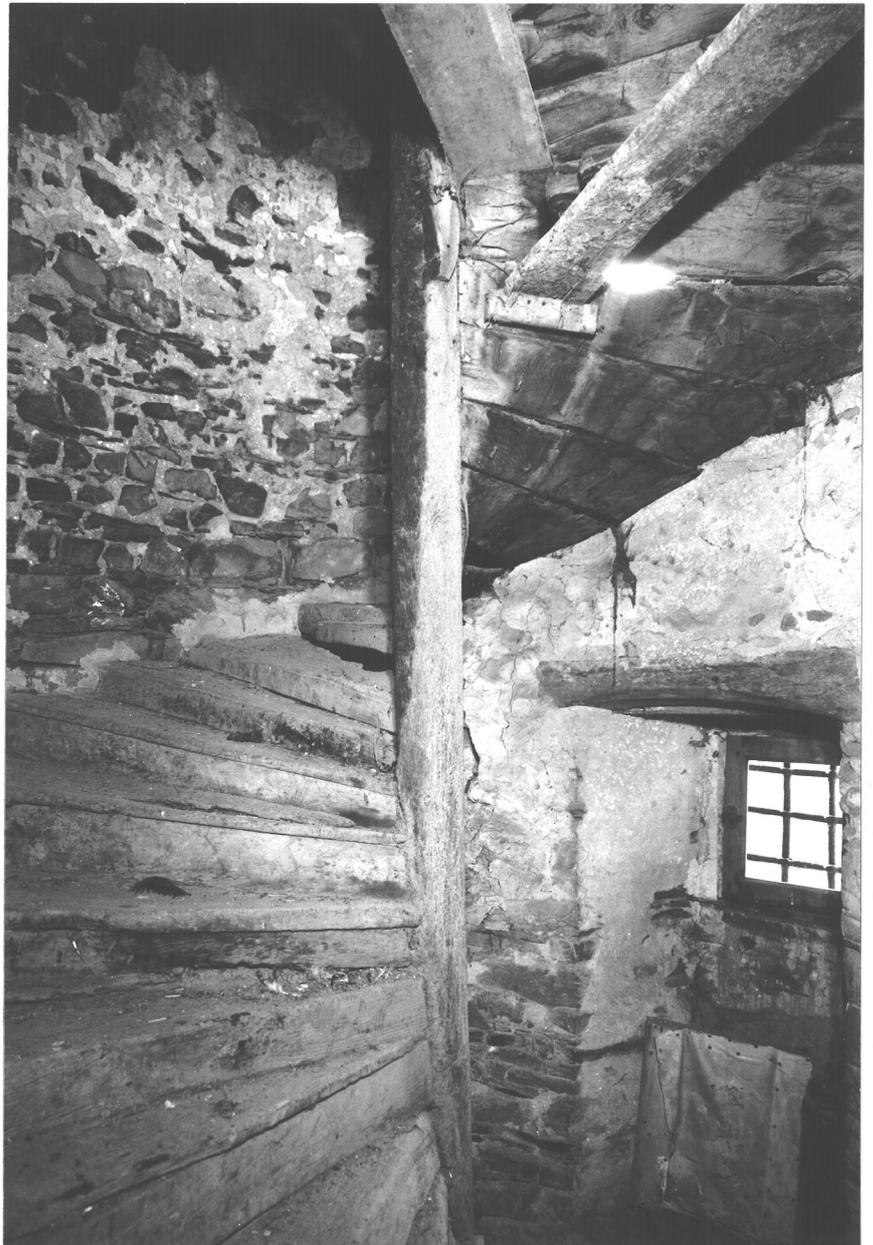
C1. Inv. Dagorn 71 35 09 V



35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDOIR

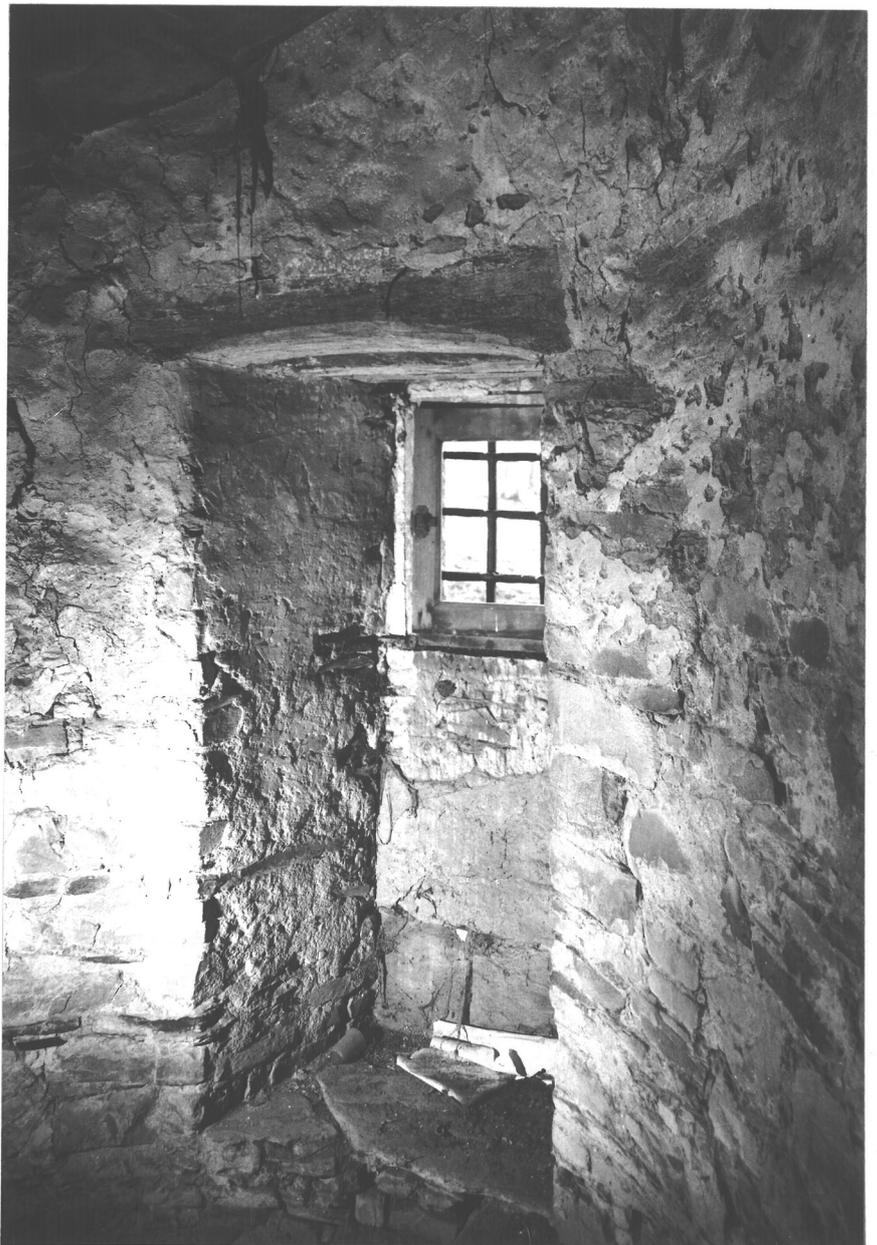
FIG.8 Escalier : vue generale

Cl. Inv. Dagorn 71 35 13 V



35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDIR

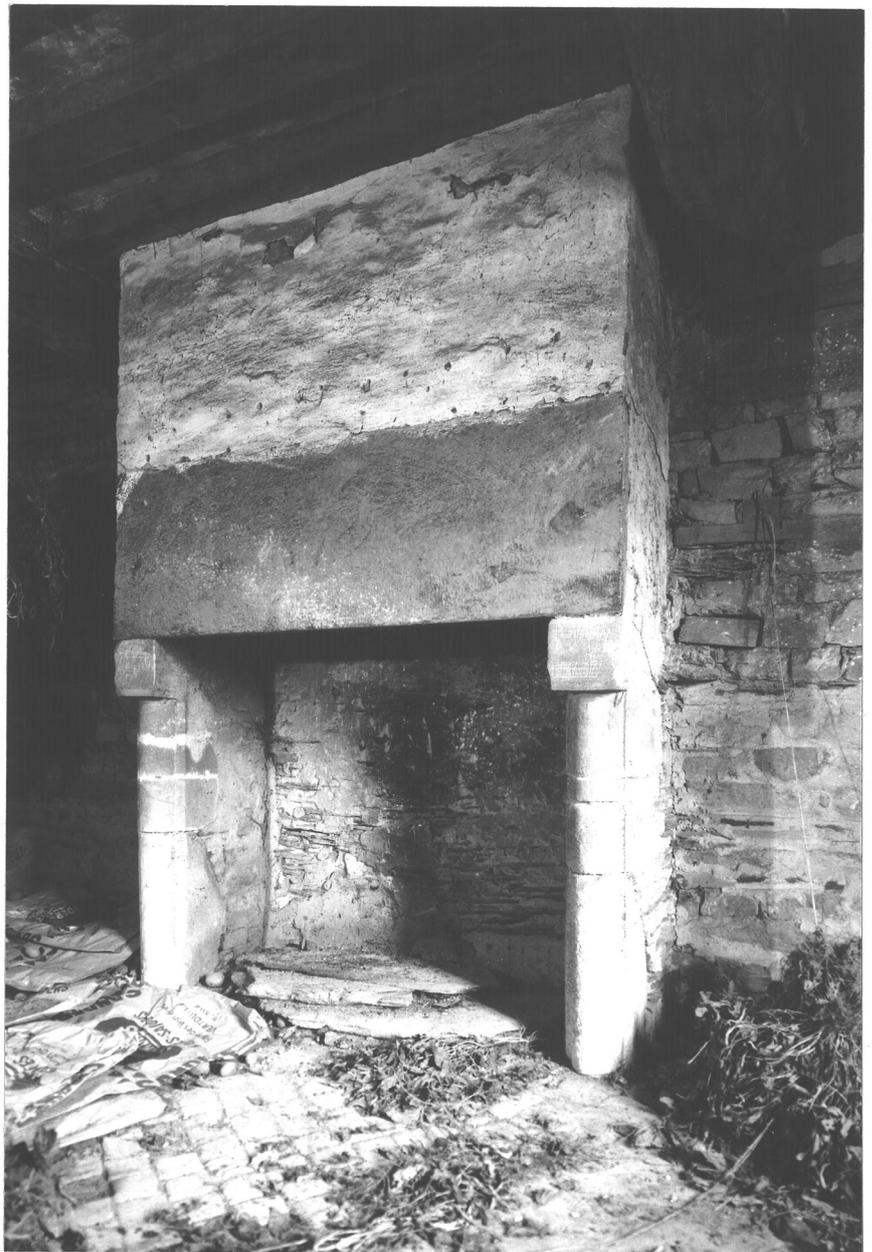
FIG.9 Tour d'escalier : ebrasement
de fenetre
Cl. Inv. Dagorn 71 35 14 V



35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDOIR

FIG. 10 Etage : cheminee

Cl. Inv. Dagorn 71 35 15 V



35 PLECHATEL Pungerais (La)
MANDOIR

FIG. 11 Comble : vue Sud-Nord

Cl. Inv. Dagorn 71 35 16 V

